

pulmonaire s'établit, le rein commence son rôle d'émonctoires, les organes digestifs entrent en action, le système nerveux met le nouvel être en rapport avec le monde extérieur. « Ces modifications successives de l'organisme, dit Lorain, ne se font pas sans donner prétexte aux maladies : une fonction déviée est une maladie ; l'activité physiologique devient facilement l'activité morbide. » — Il suffit alors de la moindre variation alimentaire pour troubler la digestion. — A la moindre irritation de ses filets centripètes (troubles digestifs), ou de ses centres (fièvre), le système nerveux répondra facilement par des convulsions. — De plus, le nouveau-né est très sensible aux affections suppuratives ; c'est un terrain tout préparé à la pullulation des microbes pyogènes.

Enfin, l'enfant a, plus tard, à traverser certaines crises. On ne peut pas dire, au sens propre du mot, que la dentition, les crises de croissance ou l'apparition de la puberté soient des maladies ; il n'en est pas moins vrai que, en troublant le fonctionnement normal du système nerveux et en affaiblissant par conséquent les défenses de l'organisme, elles placent l'enfant dans des conditions de réceptivité vis-à-vis des diverses causes morbides. Ce sont des crises auxquelles l'organisme entier prend part et qui constituent toujours des périodes dangereuses.

En ce qui concerne la *dentition*, elle est souvent la cause occasionnelle — soit d'accidents cérébraux, tels que convulsions, méningitisme, méningite etc. — soit d'accidents digestifs, tels que ceux de la gastrite ou de la gastro-entérite etc. — soit d'accidents broncho-pulmonaires, tels que bronchite, pneumonie lobulaire, etc. — Malgré le scepticisme de certains médecins, son influence ne peut guère être méconnue par les praticiens si souvent appelés à voir chaque poussée de dents entraîner des accidents divers, qui disparaissent comme par enchantement quelques heures après la sortie de la dent.

La *croissance* est une condition favorable, et, dans une certaine mesure, prédisposante au développement de l'ostéomyélite. Elle semble également conditionner la production

du polype naso-pharyngien, puisque cette tumeur n'apparaît plus lorsque le développement osseux est terminé, et même rétrocede, à ce moment, si elle existait antérieurement.

L'*Enfance* prédispose à certaines maladies de peau, telles que l'*eczéma* du cuir chevelu, l'*impetigo* de la face ; au contraire, le purpura rhumatoïde ne s'observe guère qu'après 5 ans. Elle prédispose aux *maladies éruptives*, ou plutôt les fièvres éruptives sont plus fréquentes dans l'enfance parce qu'à cet âge on n'a pas encore acquis l'immunité que confère une première atteinte. Elle prédispose aux cardiopathies en ce sens que le rhumatisme articulaire aigu léger suffit souvent à les engendrer, alors que c'est l'exception chez l'adulte.

Le *rachitisme*, le *noma*, la *laryngite striduleuse*, le *croup*, le *scélérème* sont également des maladies ou des affections presque spéciales à l'enfance ; à cet âge la *tuberculose* a une tendance plus particulière à frapper les méninges et les ganglions abdominaux (*carreau*). Nous signalerons encore la *scrofule*, les *affections vermineuses*, etc. — Par contre, la *goutte* ne s'observe presque jamais chez les enfants.

L'*Age adulte* est sujet à la *phthisie pulmonaire* (surtout fréquente de 16 à 25 ans), à la *fièvre typhoïde*, au *rhumatisme*, aux *névralgies*, à l'*hystérie*, au *cancer* (surtout fréquent après 40 ans), aux affections des *organes génitaux*. Remarquons, à propos de ces dernières affections que, chez la femme, le fibrome utérin se développe toujours avant la ménopause et tend alors à rétroceder s'il était préexistant, tandis que l'épithélioma du col se développe généralement au moment ou après la ménopause. — D'une façon générale, cependant, l'âge adulte représente la période de plus grande résistance : l'organisme, équilibré dans ses fonctions, et n'ayant qu'à fournir un travail compensé par la nutrition, sans avoir à traverser aucune des crises de croissance ou d'évolution propres à l'enfance, se trouve dans les conditions les plus aptes pour résister à l'action des facteurs morbides, toutes ses forces pouvant se concentrer dans cette résistance.

La *Vieillesse*, par comparaison avec l'enfance, constitue une phase d'involution ou de formation rétrograde. Le sys-

tème circulatoire est surtout atteint, les artères perdant leur élasticité, mais tout l'ensemble de l'organisme présente de même une tendance à l'atrophie.

Dans la *vieillesse* on observe les *affections du cerveau* (hémorragies, ramollissement), certaines psychoses spéciales particulièrement bien étudiées par A. Ritti; *l'hypertrophie de la prostate* et le *catarrhe vésical* qui en est la conséquence; *l'athérome artériel*, la *cataracte*, *l'arthrite sèche*, etc., etc.

Le *vieillard* est plus susceptible vis-à-vis du froid que l'adulte qui réagit mieux, ou même que l'enfant qui, s'il se refroidit facilement, supporte mieux la perte de calorique, comme l'ont montré les expériences de W. Edwards sur les chiens nouveau-nés. Aussi, les bronchites, les broncho-pneumonies, les pneumonies sont-elles plus fréquentes chez lui, toutes choses égales d'ailleurs, que chez l'adulte et l'enfant; elles seraient encore beaucoup plus fréquentes, si le vieillard n'avait pas renoncé, dans la plupart des cas, à la vie active.

L'influence de l'âge se traduit encore d'une façon curieuse, dans le siège des hémorragies qui se produisent plus volontiers sous forme d'épistaxis chez l'enfant, d'hémoptysie chez l'adulte, de saignement hémorrhédaire chez le vieillard.

Sexe. — Chez l'homme les fonctions sexuelles, par suite de leur différenciation dans le sens exclusif de la fécondation, n'ont qu'une importance secondaire au point de vue des prédispositions pathologiques auxquelles elles peuvent donner naissance. — Chez la femme, au contraire, les fonctions génitales jouent le plus grand rôle; elles ne se bornent pas, en effet, à la production de l'ovule, mais après que celui-ci a été fécondé, elles doivent assurer sa nutrition et son développement, lui servir d'abri; enfin lorsque l'embryon est parvenu au dernier terme de son développement et qu'il devient l'enfant, la femme doit encore assurer sa nutrition par l'allaitement pendant une assez longue période. Aussi Bernutz a-t-il pu dire avec raison que la femme est un organisme imprégné de maternité. On conçoit alors toutes les occasions de troubles dans les fonctions, de réceptivité aux maladies micro-

biennes, que la complexité des fonctions liées à la reproduction accumule sur la femme.

Il y a, par suite, des maladies spéciales à chaque sexe et résultant de la différence des fonctions génitales.

La chlorose, les désordres de la menstruation, les complications de la grossesse et de l'accouchement, les troubles de la ménopause sont spéciales à la femme. Du fait des grossesses, elle est plus exposée aux varices des membres inférieurs. Elle est plus exposée à la phlébite et aux autres manifestations de l'infection puerpérale, du fait des accouchements qui ouvrent une porte aux microbes et aussi du fait de la grossesse qui, en ralentissant la consommation du sucre dans l'économie maternelle, amène une hyperglycémie favorable à la pullulation des microbes, et qui, en fournissant l'embryon aux dépens de l'organisme maternel, diminue la résistance de celui-ci. C'est pour cette dernière raison que l'allaitement est si souvent l'occasion du développement de la tuberculose chez les jeunes femmes plus ou moins prédisposées par l'hérédité ou par leur état de santé antérieur. La femme a de plus, en partage exclusif, toutes les affections du vagin, de la matrice, des trompes, des ovaires, la plupart de celles du sein, l'hydrocèle vaginale, etc.

Elle est plus sujette à la constipation, soit par sa constitution, soit du fait des mœurs qui gênent souvent l'accomplissement régulier de la défécation. L'hystérie, la chorée et d'autres affections nerveuses s'observent chez elle beaucoup plus fréquemment que chez l'homme; le goitre exophtalmique ne se rencontre que chez elle.

L'homme seul est exposé aux affections des testicules, de la prostate, aux rétrécissements de l'urèthre. Il est plus prédisposé aux calculs vésicaux, en raison de la longueur de son urèthre. A cause des fonctions qui sont plus spécialement son apanage dans la vie sociale, il est plus exposé aux traumatismes, et aux phlegmasies aiguës de l'appareil respiratoires consécutives aux refroidissements. Le diabète et la goutte sont aussi plus fréquents chez lui que chez la femme.

L'influence du sexe se constate parfois sans qu'il soit pos-

sible de l'expliquer ; ainsi, d'après une statistique de Talamon, l'appendicite serait deux fois plus fréquente chez l'homme que chez la femme ou pourtant la constipation est presque de règle.

Influences morales. — Bien qu'il soit de bon ton d'afficher le scepticisme sur le rôle que jouent les émotions comme causes pathogènes occasionnelles ou déterminantes, l'influence du moral sur le physique, si nettement affirmée au commencement de ce siècle par Cabanis, ne nous paraît pas contestable en pathologie.

D'après Bedek, l'état de contentement produit par la réception d'une bonne nouvelle, suffit à modifier la nutrition, de façon à augmenter la production et par suite l'élimination de l'urée. La tristesse, au contraire, retentit sur la nutrition en augmentant l'acide urique et en diminuant l'urée (Ch. Bouchard) ; « les habitudes tristes de l'esprit, les préoccupations, l'ennui, qui sont des causes de retard de la nutrition, sont rangés au nombre des conditions qui favorisent la production de la lithiase biliaire ».

Trousseau, De Ricci, etc., ont signalé l'influence des émotions sur le développement de la chlorose des jeunes filles.

L'influence des chocs moraux sur l'éclosion d'un accès de goutte ou sur la production de la glycosurie diabétique a été signalée à maintes reprises, et notamment par Ch. Bouchard. Un bel exemple de cette influence est le cas, cité par Marie, de cette jeune fille qui présentait une plyurie et une glycosurie assez abondantes survenues une nuit, après une commotion morale résultée d'un reproche de ses maîtres.

Les émotions peuvent jouer aussi le rôle de causes occasionnelles dans les *Infections*, en affaiblissant les réactions nerveuses de l'organisme, en paralysant, pour ainsi dire, ses défenses, et en le plaçant ainsi dans un état de résistance insuffisant vis-à-vis des agents infectieux.

Dans ce cadre rentrent les cas caractéristiques de *pneumonie émotive* rapportés par Grisolle et par Hutinel : — « Une femme apprenant qu'elle avait été victime d'un vol éprouva un saisissement violent qui fut promptement suivi d'un frisson, d'un point de côté et de crachats rouillés » ; — « un en-

fant de souche névropathique, étant à la fenêtre pendant un orage, voit tomber la foudre sur une maison voisine ; il est pris d'un tremblement violent ; après une nuit calme, la fièvre s'allume et l'on observe une pneumonie massive, hyperthermique, accompagnée de signes de méningisme. »

Dans le même ordre d'idées, Chantemesse et Sainton ont signalé l'accès de colère, comme cause occasionnelle possible d'une invasion d'érysipèle ou d'une rechute. Ils se sont montrés également disposés à attribuer la fréquence de l'érysipèle cataménial à l'excitabilité féminine pendant la période menstruelle, excitabilité qui ferait de son organisme un terrain propice à la pullulation du streptocoque.

Les chocs moraux ont même été signalés comme pouvant influencer sur la production des *Intoxications*. C'est ainsi que Féré a relaté l'observation d'un malade qui pouvait prendre impunément, de temps à autre, jusqu'à 0,40 centigrammes de belladone par jour, et chez lequel, à la suite d'une grande émotion provoquée par un accident arrivé à son fils, cette même dose de 0,40 centigrammes de belladone devint la source d'accidents tels que l'emploi de ce médicament dut être désormais abandonné. — Rappelons, en ce qui concerne les auto-intoxications, qu'une vive émotion est souvent la cause occasionnelle du coma diabétique (De Gennes).

Dans le domaine des *Affections*, les faits démontrent que les émotions morales, non seulement ont la plus fâcheuse influence sur les *cardiopathies* préexistantes, mais encore peuvent être facteurs, à elles seules, d'affections cardiaques. Elles sont souvent, en effet, la cause de syncopes ou de violentes palpitations qui seront le point de départ d'affections cardiaques à évolution plus ou moins longue. Bichat, dans ses *Recherches sur la vie et la mort*, cite à ce propos une remarque bien caractéristique de Desault sur l'augmentation des maladies de cœur pendant la Révolution. D'autre part, Corvisart, Bernheim (de Nancy), Juhel Renoy, Picot, etc., ont relaté des cas absolument démonstratifs, à cet égard.

On sait toute l'influence des moindres émotions sur la production des crises d'angine de poitrine chez les individus

atteints d'aortite. On leur a également attribué un grand rôle dans la production des anévrysmes de la crosse de l'aorte.

D'après Schlesinger, les émotions vives pourraient être la cause des œdèmes aigus angioneurotiques, décrits par lui, sous le nom d'*hydrops hypostrophos*.

Du côté de l'*appareil digestif*, il est inutile d'insister sur l'influence des émotions dans la production de l'ictère ; qu'il nous suffise de rappeler le cas de ce banquier, cité par Bouil-land, qui, apprenant un désastre financier, au moment où il est en train de se raser, devient subitement jaune. Mais indépendamment du rôle incontesté des émotions dans l'éclou- sion de certaines jaunisses, et aussi dans la genèse de cer- taines indigestions, O. Rosenbach a décrit une dyspepsie d'o- rigine émotionnelle qui se distinguerait de la neurasthénie gastro-intestinale vulgaire par le fait qu'elle reconnaîtrait pour causes, une frayeur, une colère, etc., et non les fac- teurs étiologiques habituels de la neurasthénie (surmenage intellectuel, soucis prolongés, etc.).

N'oublions pas, enfin, le rôle si important des émotions, des chocs moraux, dans la production d'une foule d'*affections nerveuses* : paralysies psychiques, hystérie, chorée, épilep- sie, etc. Sans doute, le choc moral n'engendre l'affection nerveuse que chez des individus prédisposés, mais il n'en est pas moins vrai que, sans l'intervention de l'impression émo- tionnelle, l'affection ne se serait pas développée dans un grand nombre de cas.

Rappelons que Charcot a insisté sur les conséquences ner- veuses, à longue portée, des émotions ressenties dans les collisions de chemins de fer, dans les tremblements de terre, les incendies, les explosions, etc.

Constitution et tempérament. — Pour nous conformer à l'usage, il nous faut parler de l'influence étiologique de la constitution et du tempérament. Mais en présence de l'indé- cision qui règne encore sur la signification précise de ces termes, nous nous bornerons à répéter ce qui en a déjà été dit dans la 4^e édition de ce manuel et répété dans la 5^e.

CONSTITUTION. — On donne le nom de constitution au degré de force vitale que présente l'organisme : par conséquent, la constitution ne peut être que forte, faible ou moyenne.

La constitution *forte*, caractérisée par le fonctionnement régulier de tous les organes, est la véritable expression de la santé ; elle permet de résister à une foule d'influences mor- bides.

La *faiblesse* de la constitution peut être originelle, ou ac- quise sous l'influence prolongée de causes débilitantes ; elle constitue une prédisposition à une foule de maladies, souvent, il est vrai, assez légères, à des indispositions habituelles. Les individus de constitution faible forment la majeure partie des valétudinaires.

La constitution, comme le tempérament, est transitoire ; l'âge, les maladies, les milieux, les conditions de vie, la transforment à chaque instant. D'ailleurs, elle ne peut fournir que des indications générales.

DES TEMPÉRAMENTS. — On donne le nom de tempérament à la prédominance d'un système fonctionnel sur les autres. Bien que les tempéraments présentent les plus grandes variétés individuelles, on peut cependant les ramener à quatre types : tempéraments *sanguin, nerveux, bilieux, lymphatique*. Puis viennent les tempéraments mixtes qui sont la résultante de deux tempéraments mélangés.

Le *tempérament sanguin* est caractérisé par la coloration rouge du visage, la force, le développement du système mus- culaire, l'ardeur de l'imagination et des passions ; il prédis- pose aux phlegmasies franches et à certaines hémorragies.

Les sujets pourvus du *tempérament nerveux* ont une cons- titution sèche, ils sont pâles et ont l'œil vif, leurs impressions sont vives et mobiles ; tour à tour sujets à des enthousiasmes et à des défaillances exagérés, ils sont prédisposés aux né- vroses (hystérie, névralgies, palpitations, etc.) ; les maladies aiguës se compliquent fréquemment chez eux de convulsions et de délire.

Le *tempérament lymphatique* est l'exagération d'une ma-

nière d'être de l'organisme, qui est l'état normal, pendant la première période de l'existence. « L'enfance, a fait remarquer Potain, est l'âge où les ganglions, normalement plus actifs pour faire face à l'activité plus grande des phénomènes de nutrition, sont aussi le plus enclins à l'hypertrophie et à la dégénérescence caséuse. A cet âge, il est peu de sujets qui ne participent plus ou moins au tempérament lymphatique. Chez beaucoup d'enfants, ce tempérament exagéré devient un commencement d'état morbide qui prend le nom de lymphatisme. Chez ceux-là, l'abondance du tissu cellulaire, et une sorte d'exubérance des sucs nutritifs qui l'imbibent, donnent aux chairs une consistance molle. Les ganglions sont gros, ils ont surtout une tendance manifeste à se tuméfier sous l'influence d'irritations très légères, ou même d'excitations purement physiologiques. La tension vasculaire est faible, l'activité musculaire ou nerveuse très médiocre. Le tissu conjonctif se charge aisément de graisse. Les plaies suppurent souvent, guérissent lentement, bourgeonnent beaucoup. Enfin on pourrait dire que le système lymphatique fonctionnant avec une sorte de suractivité, au détriment du reste de l'organisme, semble constamment disposé à réagir avec excès. » Les gens lymphatiques ont la peau fine, douce et blanche, leur regard a une expression humide et langoureuse, leurs formes sont arrondies, leurs chairs molles, leurs muqueuses roses et pâles. Leur caractère est sans énergie. Ils sont prédisposés aux *affections chroniques*, à la *scrofule*, à la *phtisie*, aux *catarrhes des muqueuses* (ophtalmies, otorrhées, coryzas, bronchites, leucorrhées), à l'*impetigo*, au *lupus*, à l'*eczéma*.

Les gens à *tempérament bilieux* ont le teint jaune et sans éclat, la physionomie dure et intelligente; leurs viscères et l'appareil bilieux fonctionnent activement. Ce tempérament, qui correspond à peu près à ce que Gilbert a décrit sous le nom de cholémie familiale, prédispose aux infections des voies biliaires et imprime à toutes les formes pathologiques un cachet spécial qui consiste dans le trouble des voies digestives et la teinte jaune subictérique.

De l'aptitude, de l'idiosyncrasie et de l'immunité. —

L'*idiosyncrasie* est une disposition par suite de laquelle chaque individu est plus ou moins propre à contracter ou à éviter telle ou telle maladie.

Comme exemples d'idiosyncrasie nous pourrions citer les hémorrhagies abondantes qui surviennent chez certains individus à l'occasion de la plaie la plus légère (*hémophilie*); le délire, les convulsions, la syncope, le coma, qui, chez d'autres personnes, viennent compliquer le plus léger mouvement fébrile, etc.

L'*aptitude* ne diffère guère de l'idiosyncrasie; cependant on a dit qu'elle se spécialisait à un seul symptôme ou à une seule maladie. Comme exemple, voici quatre personnes, du même âge, simultanément soumises à l'influence du froid humide, l'une contracte une pneumonie, l'autre un rhumatisme, la troisième une angine, etc.; cela prouve que les aptitudes morbides de ces individus étaient différentes. On peut encore citer le cas des blonds et des albinos qui sont plus exposés à l'érythème solaire que les bruns et surtout que les noirs protégés contre l'action chimique des rayons solaires par leur pigmentation.

L'*immunité* est la propriété que présentent certains organismes — et qu'ils ont, soit héritée, soit acquise — de résister à l'action de tels ou tels agents infectieux, d'être pour eux un terrain de culture défavorable.

L'immunité peut être héréditaire ou acquise.

Comme exemples d'immunité congénitale ou héréditaire, on peut citer les observations, maintes fois répétées, de l'immunité relative de la race nègre à l'égard de la fièvre jaune, et les expériences de Chauveau qui démontrent que les moutons d'Algérie, même transportés en Europe, sont presque absolument réfractaires au charbon. Ce sont des exemples absolus de l'immunité de certaines races, vis-à-vis de la réceptivité d'autres races de la même espèce, en présence d'une maladie infectieuse identique. Dans le même ordre d'idées, quoique en sens opposé, on peut rappeler la réceptivité particulière des Anglo-Saxons et des Slaves vis-à-vis du typhus,

la prédisposition toute spéciale des Anglais, aussi bien ceux habitant l'Angleterre que ceux fixés sur le continent, à contracter la scarlatine qui revêt chez eux un tel caractère de gravité que Darwin a pu comparer les ravages des épidémies scarlatineuses à ceux des épidémies de peste.

Comme exemples d'immunité acquise, on peut citer les immunités professionnelles qui protègent les médecins et le personnel des hôpitaux contre une foule de maladies très contagieuses. Il semble qu'il y ait, dans ces cas, une certaine accoutumance de l'organisme vis-à-vis des causes morbides infectieuses. Ajoutons que ces immunités sont très relatives, et qu'il suffit, par exemple, pour les faire disparaître, de quelques excès de fatigue ou de plaisir, plaçant momentanément l'organisme en état de dépression nerveuse. — On peut encore rapprocher de cette immunité professionnelle celle que présentent contre la fièvre typhoïde les Parisiens ou même, au bout de deux ou trois ans de séjour, les provinciaux qui sont venus habiter Paris et qui ont échappé à l'infection durant ce laps de temps ; ils peuvent, au milieu des plus violentes épidémies, boire impunément de l'eau de Seine qui n'a été soumise à aucune pratique de stérilisation. Ces cas peuvent s'interpréter, soit par une sorte d'accoutumance, soit par l'immunité relative qu'ont pu conférer de légères infections antérieures ayant avorté et ne s'étant manifestées que sous forme d'embarras gastro-intestinaux fébriles. — Mais les exemples d'immunité acquise les plus caractéristiques sont fournis par l'observation des maladies zymotiques et virulentes qui n'atteignent en général qu'une fois la même personne.

Maladies antérieures et affections préexistantes. — **DIATHÈSES.** — Le trouble permanent des mutations nutritives par lequel se caractérise chaque diathèse, qu'il ait été hérité des générateurs ou qu'il soit acquis, peut à son tour jouer le rôle de cause prédisposante dans la production d'autres maladies ou d'affections diverses.

Par exemple, la *Scrofule* prédispose aux inflammations

chroniques de certaines muqueuses (coryza chronique, point de départ fréquent d'otite), et de la peau (eczéma impétigineux). Elle joue le rôle de cause prédisposante extrêmement puissante dans le développement de la tuberculose, notamment dans celui des diverses tuberculoses locales : abcès froids, tumeurs blanches, etc.

De son côté, l'*Arthritisme*, hérité ou acquis, jouera, de la même manière, le rôle de cause prédisposante, vis-à-vis de certaines maladies constitutionnelles comme la goutte, le diabète gras, l'artério-sclérose, etc., et de certaines affections comme l'eczéma, l'angine granuleuse, la diarrhée *a frigore*, les hémorroïdes, l'asthme, la congestion pulmonaire, la migraine, etc.

MALADIES CONSTITUTIONNELLES. — A leur tour, les diverses Maladies constitutionnelles prédisposent au développement d'autres maladies ou d'affections diverses.

Le diabète gras, par exemple, prédispose aux infections staphylococciques, streptococciques, tuberculeuses, etc.. L'artério-sclérose prédispose à l'apoplexie et à l'hémiplégie, en prédisposant à l'hémorragie cérébrale ou au ramollissement. La goutte prédispose à la phlébite.

INTOXICATION. — Il en est de même pour les Intoxications : l'alcoolisme prédispose à la tuberculose, au dire de Lancelotti, Cornil, Maurice Perrin, Jacquet, etc. ; le saturnisme prédispose à l'urémie par les lésions du rein et la constipation qu'il entraîne souvent.

AUTO-INTOXICATIONS. — A côté des intoxications, il faut faire une place aux Auto-intoxications, c'est-à-dire aux empoisonnements produits par des substances qui prennent naissance dans l'organisme lui-même.

Ces substances se produisent dans deux circonstances différentes :

a) Les cellules de l'organisme abandonnent constamment des matières toxiques, résidu de leur nutrition, dont la quantité augmente dans certains troubles de la santé et dont la qualité peut également se modifier.

b) les microbes sécrètent des substances toxiques : — 1° à

l'état normal, les bactéries qui peuplent la surface du tube digestif font fermenter les aliments et produisent ainsi des poisons putrides susceptibles de pénétrer dans l'économie ; — 2^o les microbes pathogènes, dans les maladies, donnent naissance également à des poisons.

Ainsi donc, même à l'état normal, et en laissant de côté les poisons fabriqués par les microbes pathogènes, l'organisme humain est un réceptacle et un laboratoire de poisons, et il est toujours dans un état imminent d'auto-intoxication.

Cette auto-intoxication ne se réalise pas dans l'état physiologique, parce que certains organes, comme le foie, le rein, etc., suffisent à la fonction d'absorber, de transformer ou d'éliminer la totalité des substances nocives engendrées par la vie de nos cellules et de nos parasites.

Mais il peut arriver que les organes en question ne suffisent plus à débarrasser l'organisme des poisons engendrés dans son sein ou à sa surface interne : — soit parce qu'ils subissent eux-mêmes un trouble dans leur fonctionnement ; — soit parce que la production des poisons est exagérée.

L'auto-intoxication se trouve alors réalisée :

Lorsqu'elle est due à l'altération des organes chargés de la transformation et de l'élimination des poisons normaux, dans l'atrophie jaune aiguë du foie ou dans la maladie de Bright, par exemple, elle se traduit par l'ensemble des symptômes de l'ictère grave ou de l'urémie. Pour Pinard, les vomissements et l'albuminurie de la grossesse seraient dus à une auto-intoxication par insuffisance fonctionnelle du foie.

Lorsque ce sont les poisons fabriqués par nos cellules qui augmentent dans une telle proportion que le foie, le rein, etc., quoique sains, ne suffisent plus à les absorber, à les transformer, à les éliminer, on voit se produire des accidents comme ceux de l'uricémie (accumulation d'acide urique) caractérisant la goutte, etc. ;

Si ce sont les poisons microbiens du tube digestif qui sont produits en trop grande quantité, on aura différents troubles en rapport avec l'augmentation des fermentations gastro-intestinales (particulièrement dans la Dilatation de l'estomac

dont l'une des conséquences est d'entraîner la dilution de l'acide chlorhydrique du suc gastrique, et par suite, d'affaiblir son action antiseptique sur les agents des fermentations).

Les divers éléments d'auto-intoxication peuvent d'ailleurs se combiner entre eux.

Quelle que soit la raison de leur existence, les poisons formés dans l'organisme, ont souvent des effets à longue échéance. On leur a notamment attribué un rôle important dans la production de l'artério-sclérose. « Si les artères sont si souvent atteintes à un certain âge, déclare Roger, et si elles le sont, alors que les organes sont encore à peu près sains, c'est qu'elles servent à charrier les toxines et qu'elles sont constamment irritées par ces substances nocives. »

INFECTIONS. — D'après Hervieux, la variole prédisposerait, d'une façon particulière, à la tuberculose.

Tout le monde sait que la syphilis prédispose à une foule d'affections.

La coqueluche, par l'état de misère physiologique dans lequel elle met souvent les enfants, par l'irritation qu'elle entretient à l'entrée des voies respiratoires, par les poussées congestives que ses quintes déterminent du côté du cerveau, prédispose à la tuberculose et notamment à la méningite tuberculeuse. Elle peut être cause déterminante, par l'augmentation de pression que ses quintes produisent dans la cavité abdominale, d'une hernie susceptible de s'étrangler, et d'entraîner de la congestion pulmonaire du fait de son étranglement.

Toujours dans le même ordre d'idées, une phlébite, déterminée par une infection, pourra donner naissance à une embolie qui, selon le point où elle s'arrêtera, engendrera ou de l'apoplexie cérébrale avec hémiplegie consécutive, ou une apoplexie pulmonaire, etc.

La dilatation de l'estomac sera une cause prédisposante de fièvre typhoïde.

AFFECTIONS. — Sous le nom de *séries morbides*, Maurice Raynaud et Luton ont bien étudié ces cas dans lesquels un

premier groupe de symptômes et de lésions, consécutives à l'action d'une cause morbide, entraîne à son tour des lésions secondaires s'exprimant par un nouvel ordre de symptômes qui pourront donner lieu eux-mêmes à des lésions ternaires et quaternaires, etc.

Un des exemples les plus frappants en est la série cardiaque. Supposons que le *Rhumatisme* frappe un des appareils valvulaires du cœur, le cours du sang se trouve entravé, d'où *hypertrophie*; — une compensation s'établit, d'abord égale à l'obstacle, puis insuffisante: d'où une *augmentation* de la pression veineuse; des *congestions passives* et des *hydropisies* en sont la conséquence; elles déterminent un fonctionnement vicieux des principaux viscères, un ralentissement de l'hématopoièse, et enfin les accidents bien connus de la *cachexie cardiaque*. — Cette même série principale peut d'ailleurs enfanter une série secondaire due à une complication comme l'apoplexie pulmonaire et l'embolie cérébrale, chacune de ces complications produisant une autre série d'accidents qui se surajoutent aux précédents.

De même, toute *Affection pulmonaire étendue*, pour peu qu'elle se soit développée rapidement et qu'elle persiste, se répercute sur le cœur et entraîne la *dilatation du cœur droit* avec toutes ses conséquences: *congestions passives du foie, du cerveau*, etc.

Sympathies. — Phénomènes réflexes. — On donne le nom de sympathies ou de phénomènes réflexes aux relations pathologiques, réelles bien qu'imparfaitement connues dans leur mécanisme, qui unissent certains organes entre eux. En réalité, les sympathies sont en pathologie, ce que les synergies sont en physiologie.

Voici quelques exemples de sympathies: — troubles de l'estomac dans les lésions cérébrales et réciproquement, bien que d'une façon exceptionnelle, influence de l'estomac sur le cerveau? — troubles nerveux produits par la présence de vers intestinaux? — relations entre l'utérus et les mamelles, entre les testicules et le larynx; — altération de l'œil sain dans

plusieurs cas de lésions traumatiques de l'œil opposé; — toux dans les maladies de l'appareil respiratoire? etc.

Les progrès de l'anatomie et de la physiologie pathologiques ont quelque peu restreint le champ des sympathies: par exemple, on sait aujourd'hui que les abcès du foie si fréquents dans les plaies de tête ne se rattachent pas à une sympathie entre les os du crâne et le foie, mais se rapportent à l'infection purulente produite par la phlébite des sinus veineux développés et à parois béantes, qui sont creusés dans le diploé de ces os; de même les vomissements de la grossesse sont attribués aujourd'hui par certains auteurs à l'insuffisance hépatique qui peut se produire dans cette circonstance.

On explique actuellement le mécanisme de beaucoup de phénomènes réflexes par l'action que le nerf grand sympathique exerce sur la tunique musculaire des petites artères: ainsi, une irritation, agissant sur une partie, parvient aux centres nerveux; elle se réfléchit sur les filets du grand sympathique qui se rendent à une autre région, et, par suite, les artérioles de cette région se rétrécissent ou se dilatent de manière à troubler son apport nutritif et par suite ses fonctions; ainsi donc les processus d'ordre réflexe reconnaîtraient pour cause l'hyperhémie ou l'ischémie de l'organe ou de la région qui est le siège de l'action réflexe.

A côté des phénomènes réflexes se placent les *Influences de voisinage*. On conçoit sans peine qu'une tumeur liquide ou solide puisse, par la compression qu'elle exerce sur les parties voisines, en troubler les fonctions, exemple: paralysies ou convulsions par compression du cerveau; paralysies, douleurs, anesthésies par compression nerveuse; anémie et gangrène par compression artérielle; œdème par compression veineuse et nerveuse, etc.